RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3S

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros
Siège social : 8 rue des Oliviers – 84000 AVIGNON
RCS AVIGNON 852 878 628

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 3S SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

TALENZ ARES AUDIT
26, boulevard St Roch I BP 278 I 84011 Avignon Cedex 1
Tél. : [redacted] I avignon@talenz-audit.fr
www.talenz-audit.fr
SAS au capital de 136 920 € I SIRET 702 621 590 00042 I RCS Avignon 702 621 590 I TVA Intracommunautaire FR 74702621590
Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier-Nîmes

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 3S, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

À l'Associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'Associée unique en date du 27 janvier 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les comptes annuels établis au 31 décembre 2024, font apparaître un chiffre d'affaires de 449 140 euros contre 470 373 euros au 31 décembre 2023, soit une baisse de près de 4,51% ; ainsi qu'un bénéfice de 10 569 euros contre une 10 305 euros sur l'exercice précédent.
- Au 31 décembre 2024, l'actif de la société s'élève à 394 490 euros dont 317 948 euros d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes et 33 719 euros de disponibilités.
- Au passif, les emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit et restant à rembourser, représentent 231 124 euros, soit 58,59% du total bilan.
- Les capitaux propres s'élèvent à 73 048 euros dont 3 000 euros de capital et 59 178 euros d'autres réserves.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Avignon, le 7 mars 2025.



Représentant la Société